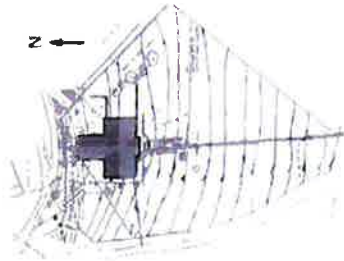
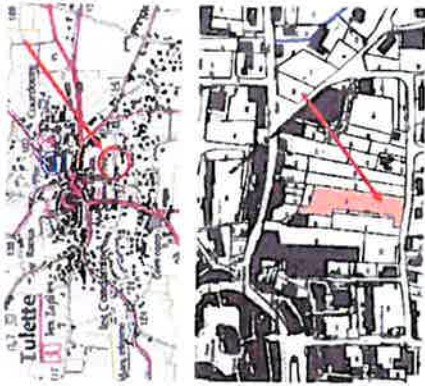


Les pièces à joindre à une demande d'urbanisme

1. PLANS DE SITUATION

Pour repérer le site dans son contexte géographique et la propriété parcellaire dans son contexte cadastral.

- Extrait de la carte IGN à l'échelle 1/25000^{ème}
- Extrait du cadastre à une échelle comprise entre 1/1000^{ème} et 1/5000^{ème} (disponible sur www.cadastre.gov.fr)



2. PLAN DE MASSE

Pour repérer l'implantation du projet et les travaux d'aménagements extérieurs : accès, raccordements réseaux, abords, plantations ...

A une échelle entre 1/500^{ème} et 1/200^{ème}. Il doit comporter l'orientation, le relief (courbes de niveaux), les dimensions du terrain et du projet, la hauteur de la construction, son emprise, les plantations, les accès et voiries, les réseaux, ...

3. PLAN EN COUPE

Permet de préciser la nouvelle topographie et d'apprécier la future construction sur le site.

Représentation à une échelle entre 1/500^{ème} et 1/100^{ème} de la pente du terrain et des modifications apportées ainsi que des hauteurs du projet par rapport au terrain et visualisation de l'adaptation du projet sur ce dernier.



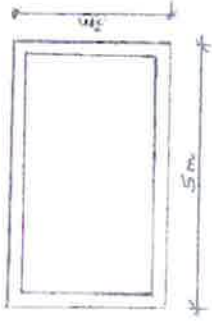
4. PLAN DES FAÇADES

Pour repérer l'aspect extérieur de la construction : hauteurs, matériaux, couleurs ...

A une échelle entre 1/50^{ème} et 1/100^{ème}

5. REPRESENTATION DE L'ASPECT EXTERIEUR DE LA CONSTRUCTION

Pour une piscine



Pour une clôture



6. DOCUMENT PHOTOGRAPHIQUE D'INSERTION

Pour apprécier l'insertion du projet dans son environnement ainsi que l'adaptation du terrain

A partir d'une photo rapprochée et dessin en perspective à la même échelle et suivant le même point de vue.



7. PHOTOGRAPHIE DE PRES

Pour apprécier le relief, la présence ou non de plantations, l'occupation des parcelles voisines

Noter la prise de vue sur le plan de masse



8. PHOTOGRAPHIE DE LOIN

Pour apprécier le relief, le contexte paysager dans lequel s'inscrit le projet

Noter la prise de vue sur le plan de situation